

2024



Ateliers de prévention des risques professionnels

Vous êtes adhérent
de l'AMIEM, inscrivez-vous
gratuitement à nos ateliers

Programme

**Inclus dans
la cotisation**

- ▶ **Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME**
- ▶ **Optimiser l'aménagement de son poste de travail sur écran**
- ▶ **Travail en hauteur : un point sur les risques**
- ▶ **La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !**
- ▶ **Comprendre les Troubles Musculo Squelettique (TMS)**
- ▶ **Comment agir en prévention des Troubles Musculo Squelettique (TMS) ?**
- ▶ **Evaluation des risques chimiques : principes généraux**
- ▶ **Evaluation des risques chimiques : SEIRICH**
- ▶ **Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail**
- ▶ **Bruit et vibrations**
- ▶ **Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?**
- ▶ **Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels**
- ▶ **La consommation de substances psycho actives en milieu professionnel**
- ▶ **Les saisonniers**
- ▶ **Mieux connaître votre service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)**

Pour consulter ce catalogue en ligne et vous inscrire :
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Pour nous faire remonter vos besoins et vos remarques :
<https://www.amiem.fr/nous-contacter/contact-prevention/>



Présentation

Au moment de la rédaction de ce catalogue 2024, l'AMIEM avait déjà sensibilisé plus de 250 préventeurs, chefs d'entreprise, encadrants et salariés sur 2023.

Ce chiffre vient en complément des actions de terrain que mènent au quotidien nos équipes pluridisciplinaires de Médecins, infirmiers et préventeurs et qui se montaient à plus de 1 500 à la même période.

Cette activité importante et les retours positifs que nous mesurons au travers d'enquêtes de satisfaction, nous confortent dans le besoin de continuer à mettre à disposition du conseil et de l'accompagnement, c'est-à-dire des interlocuteurs à même de vous aider dans la gestion de vos risques au jour le jour.

Parmi les modifications importantes du catalogue pour cette année 2024 :

- Afin de faciliter la montée en puissance sur le volet risques chimiques, nous proposons désormais deux modules. Ceux-ci ont vocation à permettre une montée en puissance progressive sur cette thématique complexe
- Afin de favoriser les échanges et le partage sur documents, plans, cas concrets, notre sensibilisation sur la conception se fera désormais en présentiel
- A la demande de plusieurs participants, les parties bruit et vibrations pourront se faire à la carte, indépendamment (1/2 journée) ou sur la même journée.

Je remercie comme à chaque fois nos partenaires dans le cadre de la mise en place et de l'animation de ces temps d'échange et d'apprentissage : l'UDEM, l'OPPBTP et l'AST 35.

Nous espérons avoir l'occasion d'échanger avec vous sur nos centres et dans vos entreprises.

N'hésitez pas par ailleurs à nous remonter vos besoins et vos suggestions d'amélioration.

Thomas LE NAI
Directeur de l'AMIEM



Pour rappel, ces sensibilisations sont incluses dans votre cotisation quelle que soit leur durée, leur format et ne font donc pas l'objet d'une facturation complémentaire.

Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises de 1 à 50 salariés.

Pré-requis éventuels

L'existence de la fiche d'entreprise réalisée par votre service de santé au travail est un plus.

Partenaires



3 heures

Programme 2024

Contexte

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques professionnels liés à une entreprise. Tout employeur est tenu de rédiger un document unique afin de prévenir les risques et prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser la sécurité et la santé des salariés.

Objectifs

- Identifier les dangers présents au sein de votre entreprise
- Evaluer et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis vos salariés
- Entamer la rédaction de votre document unique et votre plan d'action

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Selon le public inscrit, l'OPPBTP apportera son expertise.

Pour un autre accompagnement (webinaire, accompagnement individuel en entreprise) -> Nous contacter.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Optimiser l'aménagement de son poste de travail sur écran

Contexte

Depuis quelque temps, le télétravail s'est largement développé et parfois dans l'urgence.

Avez-vous pris le temps de réfléchir à l'aménagement de votre poste de travail, que ce soit à domicile ou en entreprise ?

Objectifs

Sensibiliser les salariés aux effets sur la santé du travail sur écran et proposer des solutions pratiques pour le réglage et l'aménagement de leur poste.

Effectif maximum par session

Webinaire - 100 connexions

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Tout salarié concerné par le travail sur écran.

Pré-requis éventuels

Connexion internet adéquate, carte son.



1 heure

Programme 2024

Travaux en hauteur : un point sur les risques



Public visé

Employeur, personne en charge de la prévention prioritairement dans les activités suivantes : charpente-couverture-étanchéité / menuiserie bois et métallique / isolation-métallerie / gros oeuvre.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Partenaires



2 heures

Programme 2024

Contexte

Les chutes de plain-pied et de hauteur peuvent représenter jusqu'à un tiers des accidents du travail dans le secteur du BTP. Par ailleurs, ces accidents ont souvent de très graves conséquences sur la santé. L'AMIEM a fait le choix d'accompagner l'OPPBTP sur la campagne de prévention du risque chute de hauteur.

Objectifs

- Mettre en évidence les enjeux liés à la prévention de ce risque particulier
- Rappeler les bonnes pratiques générales en termes d'organisation de chantier
- Recenser et échanger sur les équipements et organisations spécifiques à même de limiter ce risque

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Co-animation par un préventeur OPPBTP et l'AMIEM.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !

Contexte

Le santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Pour le dirigeant, sa santé est un allié incontournable de celle de son entreprise.

Dans un contexte d'évolution de la société et des services de santé au travail, il est aujourd'hui important d'accompagner les dirigeants sur ce sujet.

Objectifs

- Sensibiliser le dirigeant sur sa santé et l'importance de la préserver à travers des données théoriques et chiffrées
- Présenter des leviers d'action possibles
- Proposer un temps d'échanges et de réflexions sur des problématiques rencontrées

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Dirigeant.

Pré-requis éventuels

Aucun.



3 heures

Programme 2024

Comprendre les Troubles Musculo Squelettiques (TMS)



Public visé

Toute personne souhaitant avoir un premier niveau d'information sur les TMS.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Partenaires



1 heure

Programme 2024

Contexte

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladies professionnelles reconnues. Tous les secteurs sont concernés. Vous souhaitez savoir ce qu'on entend par TMS et quelles en sont les origines, ce webinaire tente d'y répondre.

Objectifs

- Définir les TMS
- Connaître les facteurs favorisant l'apparition des TMS
- Identifier leur impact sur les personnes et les entreprises

Effectif maximum par session

Webinaire : 100 connexions

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Comment agir en prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) ?

Contexte

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladies professionnelles reconnues. Tous les secteurs sont concernés. Cet atelier vous permettra d'acquérir des bases méthodologiques pour agir en prévention des TMS et d'identifier les acteurs clés pouvant vous aider dans votre démarche.

Objectifs

- Mettre en place les étapes d'une démarche de prévention des TMS
- Mobiliser les acteurs clé
- Analyser une situation de travail en vue d'identifier les facteurs de risques TMS
- Mettre en place un plan d'action

Effectif maximum par session

10 personnes

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Employeur, encadrant ou toute personne en charge de la prévention.

Pré-requis éventuels

Participation au webinaire « Comprendre les Troubles Musculo Squelettiques ».

Partenaires

Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN



3 heures 30

Programme 2024

Evaluation du risque chimique : principes généraux



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du Document unique dans l'entreprise.

Pré-requis éventuels

L'existence d'une évaluation des risques professionnels à jour est un plus.

Partenaires



6 heures 30

Programme 2024

Contexte

Du fait des enjeux de santé importantes que revêt l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique. A cet effet, l'acquisition de notions de bases est nécessaire pour aborder ce risque.

Objectifs

- Donner les bases réglementaires et techniques liées à cette famille de risques
- Aider au repérage des CMR dans les produits utilisés par une meilleure exploitation des FDS
- Connaître la démarche globale pour évaluer le risque chimique dans son entreprise
- Donner des outils pratiques pour aider à réaliser son évaluation

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Evaluation du risque chimique : SEIRICH

Contexte

Du fait des enjeux de santé importantes que revêt l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique. A cet effet, un des outils les plus pertinents pour gérer le risque chimique est l'outil SEIRICH.

Objectifs

- Obtenir et vérifier les données de base pour alimenter l'outil
- Utiliser toutes les fonctionnalités de l'outil
- Générer un plan d'action pour planifier sa prévention
- Illustration par cas concrets

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Matériel

Apporter son PC avec le logiciel Seirich déjà installé.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du Document unique dans l'entreprise.

Pré-requis éventuels

La participation à la sensibilisation AMIEM « Evaluation du risque chimique : principes généraux » est conseillée.

La consultation de l'outil INRS ED 6485 est conseillée.

Partenaires



6 heures 30

Programme 2024

Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail



Public visé

Employeur, encadrant, responsable technique ou toute autre personne en charge d'un projet de transformation / conception des lieux et postes de travail.

Pré-requis éventuels

Aucun.



2 heures

Contexte

Un projet de conception / réaménagement de vos lieux et postes de travail est à l'étude ou en cours dans votre entreprise ? C'est l'occasion de prendre en compte, en amont et de façon pérenne, les aspects santé, sécurité et bien être de vos salariés.

C'est aussi le moment d'intégrer des éléments décisifs dès les phases initiales du projet. En effet, les actions correctives a posteriori ne sont pas toujours réalisables et ont bien souvent un impact financier non négligeable.

Objectifs

Découvrir le rôle d'un ergonome et les différents types d'accompagnements, en fonction de l'avancée du projet de conception et/ou d'aménagement ainsi que leurs plus-values au travers d'exemples concrets.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Bruit et vibrations

Contexte

Le bruit et les vibrations restent des risques fréquemment présents en entreprise.

Les services de santé au travail et d'autres acteurs proposent une large palette de conseils en lien avec ces risques.

Suite à ces sessions, l'entreprise doit, in fine, être capable de juger et décider des options les plus pertinentes pour améliorer sa prévention.

Objectifs

- Présentation générale des notions techniques et médicales sur les expositions au bruit et aux vibrations et leurs conséquences
- Aspects réglementaires
- Mieux appréhender les différents types d'intervention proposées par les services de santé sur ces champs
- Choisir les réponses techniques les plus adaptées aux situations remontées par les employeurs ou les salariés

Effectif maximum par session

10 personnes

L'utilisation de cas concrets sera favorisée, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'interprétation des résultats

Manipulation du matériel de mesure / présentation de différents types d'EPI et caractéristiques.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Partenaires



Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN



1/2 journée

Programme 2024

Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?



Public visé

Salariés exposés au travail de nuit et/ou posté.

Pré-requis éventuels

Information de l'employeur et des éventuelles instances représentatives du personnel sur les risques liés aux divers troubles du sommeil et de l'équilibre alimentaire.



2 heures

Contexte

Le nombre de travailleurs de nuit et/ou postés augmente. Les conséquences sur la santé de ces salariés ne sont plus à démontrer : troubles du sommeil, de l'humeur, risque d'accidents du travail graves, diabète, obésité et augmentation du risque de cancer.

Une information sur ces conséquences avec une sensibilisation de l'importance du sommeil et de sa gestion, en fonction des horaires de travail, sera proposée.

Objectifs

Comprendre pour agir en termes de bien-être au travail :

- Le sommeil : son rôle, son mécanisme
- Les grandes règles de l'équilibre veille-sommeil, chronobiologie
- Les principes généraux de l'équilibre alimentaire

Apprendre à mieux organiser son temps de sommeil et de repos, et à bien s'alimenter, en fonction de ses contraintes professionnelles dans le cadre du travail de nuit et posté.

Effectif maximum par session

12 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels

Contexte

Une prévention efficace des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles. Celles-ci évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.

Le jeu « JE RISQKOI ? » est un outil ludique et pédagogique innovant pour sensibiliser les salariés sur des risques professionnels et des thématiques de santé au travail.

Objectifs

- Connaître les différents risques professionnels (bruit, risque chimique, risque biologique, manutention, accident de travail, ambiance thermique) et des thématiques santé (sommeil, hygiène de vie, addictions, ...)
- Aborder des thématiques de santé
- Mettre en situation pour induire de la réflexion et de l'échange
- Faire l'expérience de certains risques professionnels par la simulation

Effectif maximum par session

Jusqu'à 15 personnes – réparties en 3 équipes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Salariés tous secteurs et tous contrats.

Pré-requis éventuels

Visite de l'entreprise éventuelle avec échanges avec la direction.



2 heures

La consommation de substances psycho actives en milieu professionnel



Public visé

Employeurs et salariés.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Contexte

Engager des actions de prévention des conduites addictives en milieu professionnel ne se limite pas à l'application de la réglementation en vigueur ni à la mise en place de procédures de contrôle.

Les conséquences sur la santé (trouble du sommeil-trouble du comportement/de l'humeur) et pour l'entreprise (absentéisme-accident du travail/accident du trajet-productivité) ne sont plus à démontrer.

L'AMIEM vous propose une sensibilisation sur les consommations et les pratiques addictives avec ou sans produit par le biais d'un support théorique ainsi que des outils interactifs et pédagogiques.

Objectifs

- Informer les acteurs de l'entreprise sur les conduites addictives
- Initier une démarche de prévention
- Utiliser des supports pédagogiques et échanger sur des cas concrets
- Accompagner / orienter vers les professionnels de santé et/ou le réseau identifié sur le territoire

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



1 heure 30

Je m'inscris



Les saisonniers

Contexte

Pour la saison estivale, vous embauchez ou prévoyez d'embaucher du personnel saisonnier.

En fonction de l'effectif que vous recrutez, des risques professionnels et de la durée du contrat, nous pouvons vous proposer d'organiser une action de formation et de prévention dans vos locaux.

Objectifs

Sensibiliser les salariés à la prévention des risques professionnels et à des thématiques de santé au travail : bruit, risque chimique, manutention, ambiance thermique, chute, accidents, risque biologique, addictions, sommeil, alimentation.

Effectif maximum par session

Pour des impératifs de logistique, le nombre de places est limité à 20 personnes par groupe.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Salariés en contrat saisonnier ou CDD d'été.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure 15

Programme 2024

Mieux connaître votre service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)



Public visé

Tout nouvel adhérent à l'AMIEM.
Tout adhérent souhaitant mieux connaître et mobiliser les actions de conseil et d'accompagnement mises en place par l'AMIEM.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure

Contexte

Le domaine de la santé au travail a connu de nombreuses réformes depuis quelques années.

Les évolutions réglementaires qui en découlent sont nombreuses et nécessitent des adaptations de fonctionnement pour les SPSTI et pour leurs adhérents. De nouvelles missions sont progressivement créées ou renforcées, pilotées par de nouveaux profils (chargés de maintien, toxicologues...).

Objectifs

- Expliquer les rôles et missions de son SPSTI
- Aider à la déclaration de ses salariés et à la maîtrise des aspects administratifs
- Présenter les missions menées en entreprises par les équipes pluridisciplinaires (Médecins, infirmiers, préventeurs), et apprendre comment en bénéficier

Effectif maximum par session

Présentiel : 10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Webinaire : 100 connexions.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Formez gratuitement
vos salariés à
la prévention des risques grâce au

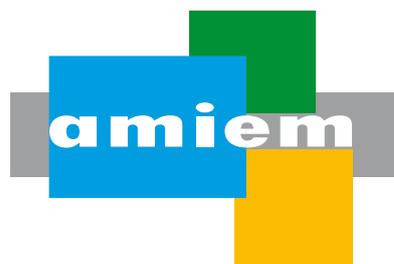
E-LEARNING

**Simple
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 12 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (évaluations des risques professionnels, risque bruit, risque chimique, risque manutention, risque TMS...)

<https://www.amiem.fr/e-learning/>



1 Chemin de Locmaria Pantarff - CS 45591
56855 CAUDAN Cedex



02 97 362 262



www.amiem.fr